

La santé des commerces inquiète

LIÈGE La vitalité du centre commerçant est qualifiée de « médiocre »

- ▶ Il y a 13 % de cellules vides dans le centre de Liège.
- ▶ Une situation normale dans le contexte économique actuel, selon l'association des commerçants.

La vitalité du centre commerçant de Liège est médiocre. C'est du moins ce qui ressort de l'étude du Segefa (Service d'étude en géographie économique fondamentale et appliquée - ULiège). Ce qualificatif se traduit par le fait que « l'activité commerciale présente des difficultés majeures dans certaines parties du centre ». Un constat qui a interpellé le conseiller communal Benoît Drèze (CDH), « alors que notre ville est le plus grand centre commercial de Wallonie et attire un grand nombre de touristes ».

En octobre, les conseillers libéraux avaient comptabilisé le nombre de commerces vides dans trois rues principales du centre de Liège. Un tiers des surfaces, à l'époque, était vide. Aujourd'hui, le constat est moins alarmant : 458 des 5.092 commerces ne sont pas occupés, soit 11 %, selon les chiffres de la Ville.

Pour l'échevine du commerce, Maggy Yerna (PS), la situation n'est pas si mauvaise dans le centre-ville, où on peut observer



Selon les chiffres de la Ville, 458 des 5.092 commerces ne sont pas occupés. © TONNEAU

une importante rotation des commerces. Un avis que rejoint le président de l'association des commerçants liégeois, Jean-Luc

Vasseur : « La santé des commerces liégeois est la même qu'il y a cinq ans, elle ne s'est ni dégradée ni embellie : 13 % de cellules vides

(un chiffre légèrement différent de celui de la Ville, donc, NDLR), c'est une moyenne normale pour le climat économique actuel. »

Jean-Luc Vasseur regrette que ce sujet soit devenu « le cheval de bataille des élus. C'est dommage de faire une communication négative, ça ne rend pas service aux commerces. Il faut aussi parler de ceux qui se dynamisent, comme les rues de la Casquette, de la Madeleine ou en Neuvise. »

« Il faudrait que chaque Liégeois ait au moins une boulangerie et une épicerie dans les 500 mètres »

« Je salue bien entendu l'entreprise probante de rénovation de certains quartiers du centre, précise Benoît Drèze, qui souhaite aussi attirer l'attention sur les quartiers périphériques de Liège. Sans en faire des centres de shopping, il faudrait, selon moi, que ces quartiers proposent à leurs habitants des commerces de

LA BATTE

Favoriser le circuit court

Dans son interpellation au collège communal, le conseiller et député wallon Benoît Drèze (CDH) évoque également la question de la Batte, le marché dominical. « Je me rends parfois sur le marché de la Batte et, au fil des années, j'ai l'impression que le nombre d'étals a diminué, de même que la fréquentation des passants. » Un déclin malheureusement confirmé par l'échevine Maggy Yerna. « Le nombre d'étals est passé de 300 à 200 actuellement. » Pour combler ce recul significatif, Benoît Drèze propose un point de son programme. « Pour des raisons environnementales, je suis un adepte du circuit court. Un concept que j'ai indiqué dans notre programme, toujours en élaboration, parmi plein d'autres propositions qui vont dans ce sens. Même s'il y a un marché de circuit court à certaines périodes de l'année place Xavier Neujean, je propose d'être proactifs dans cette direction, toute l'année, sur le marché de la Batte. »

E.K.

GRANDE omboloia

2018 du journal Le Soir

au bénéfice des personnes handicapées

Les œuvres du Soir

Comment acheter vos billets ?

- > Dans le hall d'accueil de Rossel dès le lundi 26 février 2018, rue Royale 100 à 1000 Bruxelles (du lundi au vendredi de 9h30 à 17 heures)
- > Par virement au compte BE36 3101 2770 0001 du journal Le Soir (prix du billet: 3€ + 0,79€ de frais quel que soit le nombre de billets commandés). Dernier jour de vente: le jeudi 19 avril 2018.
- > Cette année, nous offrons en plus : un billet de couverture gratuit par carnet de 10 billets. Tirage spécial pour les lots de couverture: 1 chaîne hi-fi et 49 appareils photo (prix du carnet: 30€ + 0,79€ de frais, quel que soit le nombre de carnets commandés).

lots gagner!

d'or⁽¹⁾, au soleil, ectriques, trips...

billet 3€

2018 et parution dans Le Soir du 11 2018.

1 séjour au soleil pour 2 personnes

2 minitrips pour 2 personnes

LE SOIR

tourisme Des cours de néerlandais gratuits

Il y a près d'un mois, le commerce liégeois a décidé de proposer des formations de néerlandais entièrement gratuites pour les commerçants de la ville. L'initiative remporte d'ailleurs un franc succès : le premier module de cours proposé est déjà complet, une soixantaine de commerçants s'étant inscrits pour entamer les cours, qui débuteront le 7 mars et se tiendront, de 18 h 30 à 20 h 30, tous les mercredis pendant trois mois. « La Ville de Liège est devenue touristique, elle se doit donc de s'adapter à la population qui s'y rend. Quand on va à la côte belge, les commerçants accueillent les francophones en français, il est normal de faire de même avec les néerlandophones qui se déplacent jusqu'en Cité ardente, souligne Jean-Claude Vasseur, président du commerce liégeois. Les formations qui concernent l'apprentissage d'une langue sont généralement payantes et ne sont donc pas nécessairement accessibles pour l'ensemble des com-

merçants. Notre objectif était donc de leur proposer un accès gratuit au néerlandais. » C'est ainsi que, du mois de mars au mois de mai, les personnes qui se sont inscrites à la formation apprendront les bases de la langue de Vondel. L'accent sera mis sur la vente et l'accueil. Les commerçants apprendront à sa-her leurs clients mais également à toujours mieux les conseiller en apprenant les tailles et les couleurs des vêtements. Un moyen d'améliorer le cadre de vie des vendeurs mais surtout des clients. « Au vu de l'engouement de la démarche, il se pourrait que le commerce liégeois propose une nouvelle session d'apprentissage du néerlandais et multiplie le nombre de classes », poursuit Jean-Claude Vasseur. A noter également que des cours gratuits d'anglais seront également organisés pour les commerçants de la Ville, de septembre à novembre. Inscription dans le courant des mois de juillet et août. ■

IRIS ZARBO



Le Soir Wallonie 06/03/2018, pages 28 & 29

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de Le Soir Wallonie

